





Mineure en études est-asiatiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES CENTRE D'ÉTUDES ASIATIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-097-4-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études est-asiatiques
TYPE	Certificat
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Hélène Leduc 514 343-6486

helene.leduc@umontreal.ca

Gabriel Fauveaud, responsable de programme

gabriel.fauveaud@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission

<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

Présentation

La mineure en études est-asiatiques permet de mieux envisager les grands courants et traits contemporains des pays situés dans cette zone continentale.

Jusqu'à 12 crédits de cours de langue (chinois, japonais et coréen) figurent en option à la mineure. L'acquisition de compétences langagières demeure donc pleinement modulable, s'agençant à un choix de plus de 40 cours traitant des fondements de l'Asie de l'Est:

- économie,
- histoire et politique,
- religion,
- cinéma,
- etc.

Par son approche multidisciplinaire, ce programme peut pertinemment convenir aux titulaires d'une majeure ou de 2 mineures dans d'autres disciplines, pouvant mener, le cas échéant, à l'obtention d'un baccalauréat par cumul.

Objectifs

Ce programme fournit une initiation aux langues et cultures des pays de l'Asie de l'est. Il bonifie des études dans un domaine des sciences humaines ou des sciences sociales.

Forces

- La possibilité de participer à des concours d'élocution et d'art oratoire en langues japonaise ou chinoise.
- La plus importante collection québécoise d'ouvrages sur l'Asie (Espace Asie, BLSH).
- La possibilité de suivre une partie de sa formation dans un pays d'Asie.
- Une association étudiante dynamique: jumelage linguistique, projections, rencontres, etc.
- Des **laboratoires de langues** munis d'outils spécialisés.
- Des enseignants et des professeurs-chercheurs qui enrichissent constamment le corpus des connaissances sur l'Asie.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **DIRECTEUR(-TRICE) LITTÉRAIRE**
- **INTERPRÈTE**
- **PROFESSEUR(E) DE LANGUES MODERNES**
- **TRADUCTEUR(-TRICE)**

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF ou 605/990 au TFI au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.
 - Consultez les dates limites de téléversement de l'attestation de résultat à un test de français pour une demande d'admission.
 - Consultez la liste détaillée des tests et diplômes acceptés.

NB. – À compter de l'admission au trimestre d'hiver 2023, le TFI n'est plus accepté pour satisfaire à l'exigence de français à l'admission. Exceptionnellement, et ce, afin de permettre une transition, les résultats de TFI déposés seront pris en compte aux conditions décrites sur la page Prévoir les entrevues et les tests.

- soit avoir déposé une preuve de maîtrise du français reconnue par l'Université (voir le formulaire).
 - Consultez les dates limites d'obtention de la dispense.

Mise à niveau obligatoire en français écrit dans certains programmes : il est possible qu'après son admission, une personne doive se soumettre à une évaluation en français écrit, puis réussir des cours de mise à niveau. Pour savoir si cette mesure s'applique, consulter le Règlement propre à ce programme d'études; si l'article 6.6 n'y figure pas, c'est que le programme n'implique pas de mise à niveau obligatoire en français. Pour en savoir plus sur l'évaluation obligatoire en français écrit, consulter le site du Bureau du français dans les études.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

■ Automne 2023 (à compter du 15 août 2022)

- Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2023** ?
- Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2023** ?
- Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2023** ?

Hiver

■ Hiver 2023: Du 15 août 2022 au 1^{er} décembre 2022

Structure du programme (1-097-4-0)

Version 07 (A10)

La mineure comporte 30 crédits. Elle est offerte avec un tronc commun (segment 01) et trois orientations :

- l'orientation Chine (segment 01 et 71)
- l'orientation Japon (segment 01 et 72)
- l'orientation Corée (segment 01 et 73).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Le tronc commun comporte de 18 à 30 crédits à option.

Bloc 01A Formation est-asiatique de base

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 1100	Introduction aux études asiatiques	3.0J	HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16 ^e siècle	3.0J
AES 2040	Arts visuels et médiatiques en Corée	3.0J	HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0J
AES 2070	Les cultures des jeux vidéo en Asie de l'Est	3.0J	HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0S
ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0J	HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0J
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0J	HST 2628	Le Vietnam moderne	3.0
GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0J			

Bloc 01B Formation est-asiatique complémentaire

Option - Minimum 12 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0	ANT 3864	Culture japonaise	3.0
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0J	ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0J
AES 2014	Le cinéma chinois	3.0J	ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0S
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0J	HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0J	HST 2831	Histoire des médecines alternatives	3.0
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0S	HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0J
AES 2034	Pensée chinoise par les textes	3.0	HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0J
AES 2050	Étude d'un pays asiatique 1	3.0J	PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0J
AES 2060	Étude d'un pays asiatique 2	3.0S	PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0J
AES 2710	Calligraphie chinoise et japonaise	3.0S	POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0J
AES 2800	Religion et culture populaire au Japon	3.0S	POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0J
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0J	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0J
AES 3021	Le cinéma japonais	3.0S	POL 3753	La Chine	3.0J S
AES 3022	Cultures du Japon contemporain	3.0J	POL 3754	Le Japon	3.0J
AES 3032	Culture et communication en Corée	3.0S	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0
AES 3041	L'économie politique du Japon moderne	3.0J	REL 1250	Religions et société en Asie de l'Est	3.0
AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0	REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0J
AES 3620	La ville en Asie: une révolution urbaine	3.0	REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J
AES 3815	Sujets spéciaux en études asiatiques	3.0S	REL 2255	Les religions du Japon	3.0J
AES 3915	Recherches en études asiatiques	3.0S	REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0J

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CHINE

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 71A Langue chinoise

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S	CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0J
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S	CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0J
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0J	CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0J	CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0J	CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0J	CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0S
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0J			

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION JAPON

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 72A Langue japonaise

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S	JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0J
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S	JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0J
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S	JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S	JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0J S	JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0J S	JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0J	JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0J			

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION CORÉE

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 73A Langue coréenne

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0J S	CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0S
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0J S	CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0S
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0J S	CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0S
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0J	CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0S
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0S	CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0S

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Arts et sciences	Mineure	30 crédits	1-960-4-0	Jour Soir
Gestion de l'information numérique	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-053-5-1	Soir
Informatique appliquée	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-175-5-0	Soir
Études asiatiques	Baccalauréat	90 crédits	1-096-1-1	Jour
Études est-asiatiques	Majeure	60 crédits	1-097-2-0	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en études est-asiatiques. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.